



Projet intégré intermédiaire (PROIN)

Code du module	PROIN
Unité capitalisable	Projet intégré et stage(s) (PROST)
Méthodes d'évaluations fixés	3
Métier / Profession	Division logistique
Diplôme / Certificat	Diplôme de technicien
Méthodes d'évaluation	Exposé, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p>L'apprenti est capable d'identifier les informations essentielles à la demande de transport.</p> <p style="text-align: center;">Sélective</p>
Indicateurs	
<p>L'apprenti identifie les informations nécessaires à l'exécution de l'exercice : · Client / transporteur · Spécificité et quantité de la marchandise · Contrats existants · Moyens de transport</p>	
Socles	
<p>La plupart des éléments essentiels sont identifiés de façon correcte.</p>	

2

L'apprenti est capable de planifier sa tâche.

Obligatoire

Indicateurs

L'apprenti rédige un plan de travail en respectant les étapes de travail.

Socles

Le plan de travail est complet. L'ordre des différentes étapes est logique.

3

L'apprenti est capable de faire un choix du moyen de transport.

Sélective

Indicateurs

L'élève choisit le moyen de transport à utiliser en respectant les consignes du client et les moyens du transporteur et argumente son choix.

Socles

Le moyen de transport est adapté à la situation. L'argumentation est généralement pertinente.

4

L'apprenti est capable de documenter consciencieusement le transport routier.

Obligatoire

Indicateurs

L'apprenti établit une feuille de route en respectant la réglementation en vigueur. L'apprenti est capable d'utiliser un langage professionnel. L'apprenti identifie la base légale sur laquelle s'exécute le transport. L'apprenti complète la lettre de voiture (CMR) en respectant : · l'identité des parties · le moyen de transport · la spécificité de la marchandise (poids, désignation, numéros des colis, valeur, ...) · exigences spécifiques

Socles

La feuille de route contient les points essentiels.
La base légale est identifiée.
Un langage professionnel est utilisé.
Le CMR est utilisable.
La plupart des indicateurs ont été respectés.

5

L'apprenti est capable de faire une autoévaluation.

Sélective

Sociale et personnelle

Indicateurs

L'apprenti résume le déroulement de son épreuve écrite. L'apprenti fait part de ses points forts et points faibles

Socles

Le déroulement de l'épreuve est résumé.
Les points forts et faibles sont communiqués.

Nombre de compétences sélectives à évaluer: 3 / 3

Nombre de compétences obligatoires à évaluer: 2

